

## Déclaration Cap C 18 octobre 2019

Mesdames, messieurs,

Nous sommes heureux de voir que 170 agents soient proposés à cette Cap C grâce aux critères mis en place en 2018.

On note une prise en compte de notre demande pour l'évolution du parcours 1 néanmoins nous renouvelons notre demande d'avancée complémentaire.

Néanmoins, nous déplorons que des agents en reconversion ayant occupés des métiers pénibles, soient bloqués dans leur grade, les empêchant ainsi, de dérouler dans leur carrière.

Étant donné leur positionnement sur un parcours 1 et que le rifseep ne leurs est pas favorables, nous demandons qu'un calendrier de négociation soit acté ce jour, en lien avec nos revendications. C'est un sujet qui demeure au point mort depuis plus de deux ans. Comprenez bien qu'il s'agit là d'une urgence, pour des agents déjà en souffrance professionnelle.